

Homélie du mercredi de l'octave de Pâques

Frères et sœurs.

Dans les textes bibliques, qui nous sont proposés aujourd'hui, nous entendons, à nouveau, le récit de 2 miracles!

Le premier se passe à Jérusalem, où l'apôtre Pierre guérit une personne paralysée. Cette personne, se trouve au bord d'une piscine. Elle attend un signe. Elle attend d'être remise debout. Rappelez-vous, frères et sœurs, que « être debout », c'est être vivant, être ressuscité! Si ce miracle se déroule à la piscine, c'est pour faire signe! le signe que par notre passage par les eaux du baptême, nous aussi, nous sommes appelés à être debout, à vivre déjà dans la certitude de notre propre guérison, de notre propre résurrection.

Être debout, ne signifie pas tenir sur ses jambes, aller où nous devons aller pour travailler, ou pour toute autre activité qui nous tient à cœur. Les disciples d'Emmaüs en sont la preuve.

Ils étaient à Jérusalem, ils avaient suivi le Christ, l'avaient abandonné au moment de la Passion. Ils étaient bien debout mais partis loin vers ce village d'Emmaüs. Ils étaient debout mais n'avaient plus l'espoir, n'avaient plus de sens à donner à leur vie. Ils se sont éloignés de Jérusalem, là où le Christ ressuscité est apparu, là où le Christ donne rendez-vous en Galilée, à tous ses disciples, à tous ses amis.

Ces disciples vont vers Emmaüs! (Emmaüs qui signifie: « peuple méprisé ») Symboliquement IIs tournent le dos à la vie! Et là a lieu le second miracle, le Christ les rejoint sur le chemin. Il ne va pas énumérer tout ce qu'il a fait, pour que les disciples le reconnaissent. Il va, à partir de toute l'histoire du peuple de Dieu, qui est aussi celle de ces disciples, il va leur dévoiler qu'il est la VIE!

Les disciples d'Emmaüs avait tourné le dos à la vie et c'est la VIE qui est venue les rejoindre dans leur vies.

Voilà pourquoi frères et sœurs, en ce temps pascal, laissons la VIE remplir notre vie ! AMEN



©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 - https://charente.catholique.fr/est-charente/actualites/homelie-du-mercredi-de-loctave-de-paques/